

**COMPTE-RENDU
DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 24 SEPTEMBRE 1993**

Présents : Rony BRAUMAN, Antoine CROUAN, Philippe DABADIE, Annie FOURRIER, Alain GUILLOUX, Xavier JARDON, Frédéric LAFFONT, Jean-Luc NAHEL, Marcel ROUX, Jean-Christophe RUFIN, Serge STEFANAGGI, Renaud TOCKER

Points abordés :

- Approbation du compte-rendu du C.A. du 27 août 1993	page 1
- Logo	page 1
- Populations en Danger	page 2
- Point Missions : Liberia, Caucase : Abkhazie, Georgie	page 2
- Mines anti-personnel	page 2
- Legs	page 3
- Signatures	page 3
- Questions diverses	page 3
- Huis clos	page 4

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU C.A. DU 27 AOUT 1993

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

LOGO - Jean-François Alesandrini

La dernière édition du logo, adoptée par les Directeurs de Communication des différentes Sections, a été rejetée par le C.I. à l'unanimité, moins la France. Selon Jean-François Alesandrini, Directeur de la Communication de MSF France, ce refus repose sur des bases totalement subjectives, sans référence au cahier des charges.

Le logo retenu (déjà approuvé l'an passé par le C.I. mais refusé par les Belges) doit maintenant être ratifié par les différents C.A.

Le C.A. suit les recommandations de Jean-François Alesandrini : ne pas se prononcer sur le logo adopté, recommencer la procédure de recherche avec un nouveau cahier des charges plus affiné.

POPULATIONS EN DANGER - Jean-François Alesandrini

- Le colloque prévu le 18 novembre est confirmé, avec la participation de François Léotard, Rony Brauman, des représentants du CICR et de l'AICF. Des conférences de presse auront lieu dans les FNAC de nombreuses régions, le 17 novembre, des débats se poursuivront jusqu'à fin novembre. Conférence de presse également prévue aux Etats Unis à Washington le 15, à New York le 17."

POINT MISSIONS - Brigitte Vasset

Liberia

A la suite de la demande d'aide de MSF Hollande, une réunion internationale a été organisée avec les différentes sections.

2 avions de l'ECOMOG (Force de maintien de la paix en Afrique de l'Ouest) ont bombardé un centre nutritionnel tenu par MSF Belgique, faisant dix tués et cinquante blessés.

C'est la troisième fois que des ONG sont l'objet de tels bombardements. De plus, la frontière est théoriquement ouverte en deux endroits, mais l'ECOMOG et l'ONU empêchent le passage de l'aide humanitaire. Une lettre de protestation a été adressée à Boutros Boutros-Ghali, qui nie le problème.

Caucase : Abkhazie, Georgie :

Une équipe de MSF se trouve en Abkhazie, une autre en Georgie. Les Abkhazes, soutenus par les Russes, veulent reprendre la ville de Soukhoumi, où la mission MSF Espagne se trouve bloquée. Des négociations sont en cours pour l'ouverture d'un couloir humanitaire; à l'intérieur de la ville, des combats de rues très violents font de nombreux blessés, justifiant l'envoi d'une équipe chirurgicale.

Jean François Alesandrini signale la difficulté à communiquer sur la Georgie : les journalistes sont peu intéressés par cette région.

MINES ANTI-PERSONNEL - Philippe Chabasse, Handicap International.

Les mines anti-personnel ont été créées au moment de la Première guerre mondiale, dans le but de protéger des objectifs militaires et de piéger les mines anti-chars. Dans les années 70, les Américains les ont utilisées au Laos dans le but de contraindre la guérilla : larguées par hélicoptère, elles se répandaient sur le territoire. Les Soviétiques ont ensuite systématisé leur utilisation en Afghanistan, pour annihiler les mouvements des populations civiles.

Depuis les années 80, ces armes ont proliféré : 35 pays dans le monde sont maintenant touchés, entraînant dans certains un véritable problème de Santé publique, particulièrement au Cambodge, Laos, Afghanistan, Kurdistan, Somalie, Mozambique, Angola. On estime aujourd'hui que 100 millions de ces mines sont enfouies sous la planète.

De plus en plus sophistiquées et miniaturisées, elles continuent à faire des victimes dans les populations civiles, bien au-delà des signatures de paix.

Leur impact sur les systèmes de santé est très important, le but de ces armes n'étant pas de tuer, mais de blesser : il en résulte des amputations, des problèmes chirurgicaux spécifiques dus aux multiples éclats profondément enfouis dans les corps. Les systèmes économiques s'en trouvent également perturbés par l'interdiction de pouvoir utiliser les terres minées.

Au-delà des problèmes importants liés à la technique, le déminage pose des problèmes éthiques; pratiqué généralement par des militaires, des compagnies privées s'y sont intéressées, introduisant des paramètres économiques : combat commercial qui ignore les conditions de sécurité, choix des lieux à déminer, sans compter que certaines de ces sociétés privées sont celles-là même qui produisent les mines.

En 1981, une réglementation internationale a été mise en place pour limiter l'utilisation de ces mines et faire obligation de remettre un plan de minage à la partie adverse lorsqu'un traité de paix est signé. Cette réglementation est non adaptée : seuls 30 Etats l'ont ratifiée et elle ne couvre pas les conflits internes. De plus, aucun mécanisme de contrôle ou de sanction n'est prévu.

Face à cette situation, Handicap International a engagé une réflexion sur trois axes : amélioration des conditions de traitement des victimes, problèmes de déminages, travail sur la réglementation internationale. Une action de mobilisation de l'opinion publique va être engagée, qui puisse faire pression sur les Etats.

LEGS

Le C.A. donne son accord aux legs, d'un montant de 300 000 F et autorise la vente amiable des biens immobiliers d'une succession à un prix au moins égal à celui qui en a été fait par les services fiscaux.

SIGNATURES

Le C.A. donne signature à Françoise Debbadts, qui remplace Noelle Lasne à la mission France de Saint Denis.

QUESTIONS DIVERSES

Mission France

L'évolution de la Mission France devrait être à l'ordre du jour d'un prochain C.A., suite à la mise en place par le gouvernement d'un service d'accueil dans les hôpitaux publics.

Exactions des paras belges en Somalie

Renaud Tocker signale que MSF Belgique a été convoqué au ministère belge de la Défense pour témoigner . Un tribunal militaire est mis en place, une dizaine de procès pour meurtre sont en cours.

HUIS CLOS

COMPTE-RENDU DE REUNION DU C.I.- Bernard Pecoul

Des réunions préparatoires au montage du projet international ont abordé trois points essentiels :

- Définition du projet MSF,
- Définition du principe d'indépendance,
- Politique vis-à-vis de la croissance.

Les points de vue de chaque section sur ces thèmes ont fait apparaître de nombreux désaccords sur des questions de principe. L'absence de collaboration au niveau des Opérations des différents sièges engendre des conflits, alors que sur le terrain la coopération se passe bien.

- Pour MSF Belgique, le projet centré sur le médical doit se développer vers le secours porté aux populations, la croissance devant être définie par les besoins.

- MSF France souhaite en rester au plan strictement médical, l'approvisionnement ne devant intervenir que dans des situations exceptionnelles. L'indépendance doit être sauvegardée, de façon à avoir le choix des terrains d'intervention, des victimes, des types d'activités, du témoignage. Le ratio 40% de fonds institutionnels/60% de fonds privés constituant un garde-fou.

- MSF Hollande, comme MSF Espagne, insiste sur l'aspect humanitaire, le médical, et la capacité à réagir.

Le jour de la réunion du C.I., le ton est monté entre Rony Brauman et Georges Dallemagne (MSF Belgique) sur les points clés des désaccords. L'affrontement s'est focalisé sur la question du Liberia.

En conclusion, le C.I. traverse une crise majeure. Pour tenter de trouver un accord sur les principes minimum, il est prévu de renforcer la coordination entre les Opérations des différentes Sections et de restaurer la confiance entre les Sièges. Un échange au niveau des C.A. devrait permettre une meilleure compréhension mutuelle.

AVENIR DE LA PRESIDENCE

Rony Brauman souhaitant abandonner à terme son rôle de Président, le C.A. engage une réflexion sur les modalités de son départ et l'évolution de la Présidence de MSF

Deux questions essentielles sont débattues :

- Changement brutal de Président en mai 1994 au moment de l'Assemblée Générale, ou transition sur un ou deux ans,
- Choix du statut du prochain Président : salarié et permanent de l'Organisation comme c'est le cas aujourd'hui, ou bénévole non-permanent assumant essentiellement un rôle de porte-parole, en conformité avec nos statuts et la pratique habituelle des associations.

La question du rôle et de la fonction du Président est posée, tenant compte du fait que la nomination d'un Directeur Général en a changé profondément la nature.

Jean Christophe Rufin estime que la disponibilité importante et l'aspect représentationnel du Président ne sont pas étrangers au rayonnement de MSF. Sa mission d'incitateur et de moteur ne doit pas non plus être négligée.

Renaud Tocker signale qu'en Belgique, le Président de MSF est non permanent et bénévole. Sa légitimité est incontestable, sa fonction de porte-parole est importante, mais largement partagée par les Directeurs des services. Bien que cette situation ne soulève aucun problème particulier, Renaud pense qu'une présidence permanente enrichit énormément l'association et trouverait dommage de changer ce statut.

En conclusion, Rony Brauman estime que le choix d'un nouveau Président et la définition de sa fonction doivent être l'émanation d'une réflexion et d'une décision du C.A.